

La **dynamique** *Territoriale*

AUGÉ . AVON
AZAY-LE-BRÛLÉ
BOUGON . CHERVEUX
EXIREUIL . FRANÇOIS
LA CRÈCHE . NANTEUIL
PAMPROUX . ROMANS
SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
SAINT-MARTIN-DE-SAINT-MAIXENT
SAINTE-EANNE
SAINTE-NÉOMAYE
SAIVRES . SALLES
SOUDAN . SOUVIGNÉ

Spécial logement
**TOUT SAVOIR
SUR L'HABITAT**
(CONSTRUCTION,
RENOVATION,
AIDES...)



Vos actus

p. 06 ► **LE PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE
TERRITORIAL**



Animation jeunesse

p. 14 ► **UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS
EN 2018**



Infos pratiques

p. 15 ► **LE PLEIN D'INFOS
SITE INTERNET ET
ÉMISSIONS DE RADIO**

sommaire

PAGES 4

En
bref

5

Retour
sur

6



Vos
actus

- Le Plan Climat Air Energie territorial
- Les Cabanes à livres
- La C^e J'irai marcher sur les toits
- De Nouvelles implantations d'entreprises
- Le Service d'aide et d'accompagnement à domicile

8



Aménagement
Habitat

- Construire en Haut Val de Sèvre
 - Des terrains à bâtir
 - Un territoire attractif
- Vous accompagner dans vos projets
 - Service urbanisme
- Rénover votre habitat
- Précarité énergétique : les élus engagés
- Habitat et économie
 - Entretien avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat
 - Le label RGE

14



Animation
Jeunesse

- Le futur centre de loisirs à Saint-Maixent l'Ecole

15



Infos
Pratiques

- Site internet et émissions de radio

16



Agenda



Retrouvez toutes les informations et les services sur notre site et abonnez-vous à la lettre d'information sur : www.cc-hautvaldesevre.fr voir page 15



La dynamique Territoriale

DÉC. 2017 — JUIN 2018

n° 7



Directeur de la publication : Daniel JOLLIT
Rédaction : services intercommunaux et Centre Intercommunal d'Action Sociale.
Conception : 3008 l'Agence
Impression : Imprimerie Bouchet Prim'Atlantic
Crédits photos : Karol' Photographe, Sylviane Kolb, Michel Hartmann, Shutterstock.
N° ISSN : 2418-2362 — 14 500 exemplaires — Papier issu de forêts gérées durablement
Distribution : Médiapost

Service communication de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre
7 boulevard de la Trouillette - 79400 Saint-Maixent l'École - Tél. 05 49 76 29 58 — Fax : 05 49 33 15 36

Magazine disponible dans les mairies des 19 communes de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre ainsi qu'au siège social. Magazine à télécharger sur le site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Prochaine parution : juin 2018

MAGAZINE COMMUNAUTAIRE D'INFORMATION



Vous n'avez pas reçu **La Dynamique Territoriale** dans votre boîte aux lettres ?

Contactez-nous
au 05 49 76 29 58 ou par mail : contact@cc-hvs.fr



L'actualité de votre Communauté de Communes est toujours aussi dense, gage de l'attractivité de nos communes.

Notre territoire progresse à la fois démographiquement et économiquement. Dans ce contexte favorable, l'arrivée de nouvelles familles stimule le secteur de la construction dont dépendent de nombreuses entreprises artisanales locales.

Aussi, j'ai souhaité que ce magazine soit en grande partie consacré à l'habitat.

Les élus intercommunaux sont attentifs à accompagner et organiser l'habitat de demain. Ils ont fait le choix d'aménager **cinq ensembles d'habitations prêts à accueillir de futures constructions**. A cet effet, le service urbanisme intercommunal assure un accompagnement de proximité auprès de tous les usagers.

La réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est en cours pour une approbation en 2019. A ce titre, je suis fier de vous annoncer que notre collectivité, lauréate d'un appel à candidature national au titre du PLUI, a reçu une récompense de 43 000 €.

Nos communes sont riches de leurs habitants, qui, au quotidien, organisent et structurent la vie en Haut Val de Sèvre par des actions individuelles ou au sein d'associations, favorisant ainsi l'animation de nos quartiers et de nos villages.

Le vivre ensemble, la solidarité et la dimension environnementale sont des valeurs qu'il nous revient de prioriser pour nous et les générations futures.

Préparer et consolider notre territoire aux enjeux de demain : voilà le travail de vos élus au quotidien.

Et c'est pourquoi, il convient de construire de nouveaux équipements publics adaptés aux besoins de la population. La Communauté de communes vient d'engager les travaux d'un **nouvel accueil de loisirs** à Saint-Maixent l'Ecole. Celui-ci ouvrira en septembre 2018.

Quant au **projet de centre aquatique**, très attendu par la population, il se concrétise et son ouverture est programmée pour 2020.

Enfin, à l'aune de la nouvelle année 2018, permettez-moi de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille, pour vous et vos proches.

Daniel JOLLIT

Maire de Romans

Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

*Le premier village des artisans à Pamproux
p. 5*



*Faire construire en Haut Val de Sèvre
p. 9*



*Les entreprises ont leur label environnement
p. 13*





**COMMERÇANTS,
ARTISANS, ENTREPRISES DE SERVICES,
CE FONDS D'INTERVENTION VOUS CONCERNE.**

Le FISAC c'est un programme en deux volets :

- **Une aide financière** pour vos projets
- **Des formations et des diagnostics** pour toutes les entreprises du territoire

Une bonne nouvelle pour la dynamisation de l'économie de proximité sur le Haut Val de Sèvre.

Pour mettre en place ce programme, la Communauté de communes a bénéficié d'une aide de 304 580 € de l'Etat.

Télécharger la plaquette info sur : www.cc-hautvaldesevre.fr
Service développement économique.
Tél. 05 49 76 29 58 - Email : developpementeco@cc-hvs.fr

**RESTAURANT
D'ENTREPRISES**

À SAINTE-EANNE, AU CŒUR DE LA ZONE ÉCONOMIQUE, UN PÔLE DE SERVICES ET DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR LES SALARIÉS.

Depuis le 1^{er} juin 2017, la Communauté de Communes assure la gestion du Restaurant Inter-entreprises de Sainte-Eanne.

Plus qu'un restaurant, il s'agit d'un véritable pôle de services à la disposition des entreprises.

200 personnes peuvent déjeuner en self-service du lundi au vendredi de 11h à 14h. **Deux salles de réunions** équipées sont proposées dans l'enceinte de l'établissement. Ainsi, rencontres professionnelles et restauration sont possibles sur le même lieu.

Restaurant Inter-Entreprises Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 16h
Lieu-dit Verdeil 79800 Sainte-Eanne - Tél. 09 72 97 38 19 - Email : rie@cc-hvs.fr



**UN PLAN LOCAL
D'URBANISME
EXEMPLAIRE**

Lauréate du concours PLUi 2017 lancé par le Ministère du Logement et de l'Habitat durable, la Communauté de Communes vient de recevoir une récompense pour son exemplarité. Ce prix permet à la collectivité de valoriser son PLUi et d'associer plus fortement les habitants à la concertation.

Tenez-vous prêt à participer !



**FORMATIONS
À LA CARTE**

POUR LES BENEVOLES ASSOCIATIFS

Le Collectif de Formation des Bénévoles des Deux-Sèvres ne crée pas seulement un programme annuel, il propose aussi des formations à la carte. Construites avec vous pour répondre à vos besoins, elles sont comme pour toutes les formations proposées aux bénévoles : gratuites, collectives, fondées sur l'échange d'expérience et l'apport de connaissances.

N'hésitez pas à consulter le site internet du collectif et à prendre contact avec le service Développement Local.

> formationdesbenevoles79.fr

Service Développement Local - Tél. 05 49 76 75 92
Email : devlocal@cc-hvs.fr

**ATELIERS
INFORMATIQUES**

**LES MARDIS ET
JEUDIS APRES-MIDIS
À LA MAISON DE
SERVICES AU PUBLIC**

Vous souhaitez vous **initier** ou vous **perfectionner** en informatique, apprendre à faire un CV, utiliser les logiciels bureautiques et internet ? Depuis septembre, les ateliers mis en place par la MSAP ont repris. Maxime Clément, animateur multimédia est à votre disposition pour répondre à vos attentes et établir avec vous votre parcours personnalisé.

Les ateliers ouverts à tous sont gratuits.

N'hésitez pas à prendre contact ou à venir directement à l'Espace internet.

*Maison de Services au Public
7 boulevard de la Trouillette 79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 79 44 - Email : msap@cc-hvs.fr*





16/09

LA RONDE DES MOTS.

Le **nouveau nom** de la médiathèque intercommunale de La Crèche dévoilé à l'occasion de ses 25 ans.



21/09

1^{ERE} VISITE DU NOUVEAU PRÉFET EN HAUT VAL DE SÈVRE.

La Maison de Services au Public organisait ses premières journées Portes Ouvertes. L'occasion pour Madame le Préfet, **Isabelle David**, d'aller à la rencontre des services publics proposés sur le Haut Val de Sèvre.



30/09 CLÔTURE DE SAISON POUR CONTES EN CHEMINS.

Le conteur **Nicolas Bonneau** fait salle comble à l'espace Agapit de Saint-Maixent l'Ecole.



30/09 ET 1^{ER}/10

LE VILLAGE DES ARTISANS A PAMPROUX.

La Communauté de Communes soutient les entreprises de son territoire et propose au public **la première édition de ce salon local** autour de l'habitat, de la décoration et de l'aménagement paysager.



22/10

2^{EME} RENCONTRE DES ACTEURS CULTURELS.

Une cinquantaine d'acteurs culturels réunis pour échanger et réaffirmer l'importance de la culture pour le développement du Haut Val de Sèvre.



23/11 AU 6/12

EXPOSITION PARCOURS & SIGNES.

Près d'une trentaine de classes a visité l'exposition de l'artiste calligraphe Chantal Fraigneau proposée par la Communauté de Communes à la salle du Prieuré d'Azay-le-Brûlé.



PCAET PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE DU TERRITOIRE

**LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES,
S'ENGAGE POUR LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.**

Consciente de l'importance du rôle des collectivités territoriales et des acteurs locaux dans la lutte contre le réchauffement climatique, la Communauté de Communes s'inscrit dans une démarche responsable en lançant un PCAET.

Un PCAET c'est quoi ?

Le PCAET est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables, de maîtriser la consommation d'énergie et d'améliorer la qualité de l'air.

Il définira des actions concrètes (telle que l'incitation à la rénovation énergétique des habitations) pour atteindre ces objectifs avec l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, entreprises, collectivités...).

Le temps de la concertation

Prochainement, il sera temps de déterminer les actions à mener. Un maximum d'acteurs seront associés à cette démarche à travers des animations et des réunions publiques : les services de la collectivité, les élus, mais également les citoyens.

Vous souhaitez participer ?

Si cette démarche vous intéresse, en tant que citoyen, professionnel, élu, contactez le service urbanisme ou consultez le site internet www.cc-hautvaldesevre.fr compétence environnement.

SERVICE URBANISME :

- ▶ 7 boulevard de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
- ▶ Tél. 05 49 76 75 95
- ▶ Email : pcaet@cc-hvs.fr



Première cabane à livres inaugurée à La Crèche le 16 septembre dernier.

Le principe est simple : chacun peut venir librement et à toute heure prendre un livre, l'emporter puis le ramener une fois lu, ou en apporter un autre (en bon état) car les livres sont ici en liberté, à partager et à faire circuler.

Un règlement, affiché dans chaque cabane, rappelle à chacun que le dispositif est accessible à tous et sous la vigilance de la commune.

L'association Aide en Créchois qui construit ces cabanes, privilégie les matériaux de récupération et prévoit la réutilisation d'anciennes cabines téléphoniques.

CABANES À LIVRES DE PETITES BIBLIOTHÈQUES EN ACCÈS LIBRE

À l'initiative du Centre Intercommunal d'Action Sociale, en partenariat avec la Communauté de Communes et les communes, plusieurs cabanes à livres sont en service sur La Crèche et François. De nouvelles cabanes devraient rapidement être installées sur les communes d'Azay-le-Brûlé, Sainte-Néomaye, Soudan et Salles.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

- ▶ Tél. 05 49 16 42 96
- ▶ Email : accueil@cias-hvs.fr

J'IRAI MARCHER SUR LES TOITS



LA COMPAGNIE SIGNE UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dirigée par Guy Lavigerie et Christiane Clairon-Lenfant, la C^{ie} met en œuvre une démarche expérimentale de lecture participative à voix haute et met en scène des amateurs dans une forme de théâtre récit présentée chez l'habitant ou dans des lieux publics.

En résidence depuis 2016 à Pamproux, la Communauté de Communes vient de signer une convention triennale afin de soutenir cette compagnie, reconnue pour son professionnalisme, sa capacité d'innovation et la pertinence de ses actions au niveau local.

SERVICE CULTURE :

- ▶ Tél. 05 49 76 29 58
- ▶ Email : culture@cc-hvs.fr



NOUVELLES IMPLANTATIONS

LE DYNAMISME DE LA MARQUE ATLANSÈVRE SÉDUIT LES ENTREPRISES



LA STRATÉGIE MISE EN PLACE PAR LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT VAL DE SÈVRE, PORTE SES FRUITS.

Voici les entreprises qui ont fait le choix de s'implanter sur les zones intercommunales.



Sur Atlansèvre La Crèche-François

MARTIN STOCKAGE :

construction de 16 locaux d'activité et de stockage

MONDIAL BOX :

installation d'un parc de self stockage sécurisé en containers maritimes à destination de particuliers et d'entreprises

LOXAM :

entreprise de location de matériel de chantier

SCI KATIMMO 79 :

entreprise de construction de locaux d'activités et de stockage

AFTRAL :

centre de formation dans le secteur du transport et de la logistique

TDS :

ouverture d'un centre technique entretien et réparation des véhicules et poids lourds

Sur Atlansèvre Azay-le-Brûlé (L'Hommeraie)

POMPES FUNÈBRES DAUGER :

construction d'un nouveau complexe funéraire

Sur Atlansèvre Ste Eanne

TRANSPORTS BOTTREAU :

construction de locaux pour l'activité de transport

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

- ▶ Email : atlansevre@cc-hvs.fr
- ▶ www.atlansevre.fr

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

POUVOIR RESTER CHEZ SOI DANS DE BONNES CONDITIONS.

MIS EN PLACE PAR LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE, LE SAAD VOUS APORTE UNE RÉPONSE DANS LES 24 HEURES.

Pour permettre à toute personne âgée ou handicapée, en situation de fragilité temporaire ou durable de rester chez elle dans de bonnes conditions, le SAAD est à votre écoute. Il étudie avec vous vos besoins et peut également rencontrer vos proches pour répondre à toutes leurs questions.

Les interventions sont ensuite réalisées par des agents compétents et diplômés. Elles concernent entre autre l'aide pour l'entretien du logement et du linge, l'aide

aux courses, à la toilette, au lever et au coucher...

Leur rythme varie de une à deux fois par semaine à pluriquotidienne selon les cas.

Le service apporte un soutien aux aidants familiaux en proposant une écoute et en favorisant le lien social.

Le SAAD vous informe aussi sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre et vous accompagne dans l'élaboration du dossier administratif.



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE HAUT VAL DE SÈVRE :

- ▶ 34 rue du Prieuré 79400 Azay-le-Brûlé
- ▶ Tél. 05 49 16 42 96
- ▶ Email : accueil@cias-hvs.fr
- ▶ www.cc-hautvaldesevres.fr rubrique action sociale



FAIRE CONSTRUIRE CHOISIR SON LIEU ET SON TYPE D'HABITATION ADAPTÉ À SON STYLE DE VIE

VOUS AVEZ ÉTABLI VOTRE BUDGET, VOUS AVEZ FAIT LE TOUR DES AIDES, VOUS AVEZ DÉFINI LE TYPE DE MAISON ADAPTÉE À VOTRE STYLE DE VIE, RESTE À TROUVER LA BONNE LOCALISATION.

La Communauté de Communes s'engage en faveur d'un habitat de qualité, bien situé et répondant aux attentes des habitants. Décidée à maîtriser les coûts de l'accession à la propriété sur le Haut Val de Sèvre, elle propose 5 ensembles d'habitations prêts à accueillir vos projets de construction.



À AUGÉ

« Les Hauts de Cressendelle »

Reste une dizaine de parcelles viabilisées à la vente de 683 m² à 1272 m².

Prix : de 36 à 41,4 € TTC le m²

Augé est une commune de 964 habitants. Le centre bourg, le patrimoine et la campagne environnante, les services à proximité avec des villes moyennes comme Saint-Maixent l'École (8kms) ou Champdeniers (12kms) font d'Augé une commune où il fait bon vivre.

« Les Hauts de Cressendelle » sont idéalement situés à 500 mètres de la mairie et de l'école. Localisé dans le périmètre de protection des monuments historiques, le service urbanisme intercommunal vous accompagne dans vos démarches auprès des bâtiments de France.

À SAINT-MARTIN DE SAINT MAIXENT

« La plaine de Beauvais »

Une vingtaine de parcelles viabilisées à la vente de 484 à 891 m².

Prix : 45 € TTC le m²

Saint-Martin de Saint-Maixent est une commune de 1141 habitants. Elle est située aux portes de la ville de Saint-Maixent l'École (moins de 2kms).

La Plaine de Beauvais est idéalement situé à 300 mètres de la mairie et de l'école.

À SAIVRES

« Le hameau du Champ de la Vigne 2 »

13 parcelles à la vente de 456 m² à 875 m².

Prix : 40 € TTC le m²

Une parcelle de 1159 m² est destinée à l'accueil d'une résidence sénior avec au moins huit logements.

La commune de Saivres de 1450 habitants se situe à 6 minutes en voiture de Saint-Maixent l'École. Elle bénéficie d'infrastructures répondant aux besoins d'une population active et offre des services de proximité tout en préservant le charme de la campagne.

Le Hameau du Champ de la Vigne 2 est situé à la limite nord du bourg, face à l'école et à moins de 200 mètres de la mairie et des commerces.

À SAINTE-EANNE

« Les Blinières »

Reste 3 parcelles viabilisées à la vente de 945 à 1090 m².

Prix : 28 € TTC le m²

Sainte-Eanne est une commune rurale de 632 habitants très dynamique avec un bassin d'emploi important. Elle accueille le 1^{er} pôle agroalimentaire des Deux-Sèvres sur la zone d'activité Atlansèvre Verdeil (2kms au sud ouest du Breuil).

Le quartier Les Blinières est situé au Breuil (Nord-Est de la commune) à 200 mètres de la mairie et de l'école. Il se trouve à 7kms de la ville de Saint-Maixent l'École (10 minutes en voiture) offrant tous les services et les commerces et à moins de 6 kms de la ville de La Mothe St-Héray.

À SOUDAN

« Les Hauts de la Prairie »

Reste 2 parcelles viabilisées à la vente de 685 à 1150 m².

Prix : 28 € TTC le m²

Soudan est une commune rurale de 480 habitants située à 8 km de la ville de Saint-Maixent l'École et à 43 kms de Poitiers. Porte d'entrée de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, Soudan est une commune dynamique avec deux entreprises importantes, une boulangerie et un hôtel-restaurant. Le quartier « Les Hauts de la Prairie » est situé dans le bourg à 500 mètres de la mairie, de l'école et des commerces et à proximité de la charmante église romane.



LES AVANTAGES DE CES LOTISSEMENTS :

- Vous êtes libre de choisir votre constructeur
- Les terrains sont bien situés, proche du centre bourg, de la mairie et de l'école et des commerces. Proche d'axes routiers ou de transports ferroviaires reliant les principales villes ou bassins d'emplois du département, ils restent éloignés des nuisances éventuelles et garantissent les avantages d'une vie au vert.
- Les parcelles sont bornées, raccordées aux réseaux et facilement aménageables (terrains plats et formes rectangulaires)
- Chaque ensemble a été pensé dans le respect de la charte paysagère du Haut Val de Sèvre (trame végétale, cloisonnements naturels, maintien de la faune locale, acoustique) il permet d'accueillir des projets d'éco-construction (orientation des parcelles pour l'énergie solaire).
- Un architecte spécialiste des conceptions bioclimatiques peut être missionné pour vous apporter gratuitement de solides conseils.
- Le service urbanisme intercommunal vous accompagne dans vos démarches.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT VAL DE SÈVRE :

- ▶ du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ▶ Tél. 05 49 76 29 58
- ▶ Email : contact@cc-hvs.fr
- ▶ www.cc-hautvaldesevres.fr rubrique aménagement

LE HAUT VAL DE SÈVRE Un territoire attractif et bien situé

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMPTE PRÈS DE 31 000 HABITANTS.

À l'occasion de l'élaboration du PLUi en 2016, le diagnostic mettait en lumière un territoire attractif par son cadre de vie, ses équipements, sa vie culturelle, sa situation géographique entre Niort et Poitiers, son accessibilité et ses différents bassins d'emplois.

La population plutôt jeune comparée au reste du département est en progression constante. Près de 3 ménages sur 4 sont des familles avec enfants. Et même si ici comme ailleurs, le nombre de personnes au foyer et le taux de natalité diminuent, le Haut Val de Sèvre reste un territoire attractif et jeune.

Les élus de la communauté de communes ont la volonté d'un dévelop-

pement harmonieux. L'objectif est de pouvoir accueillir d'ici 2030, 4 à 5000 habitants de plus dans un cadre de vie agréable en leur offrant des équipements et les emplois dont ils ont besoin.

Pour soutenir sa démographie et favoriser l'arrivée de nouveaux habitants, la Communauté de Communes mène des projets d'aménagement.





VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS

AVANT D'ACHETER UN TERRAIN À BÂTIR IL FAUT S'ASSURER DE POUVOIR Y RÉALISER SON PROJET.

Le service urbanisme intercommunal est en charge de l'instruction des permis de construire. Il vous donne accès à l'ensemble des documents d'urbanisme, vous oriente et vous accompagne dans l'élaboration de votre demande.



TÉMOIGNAGES D'USAGERS SUR LE SERVICE URBANISME INTERCOMMUNAL :

Monsieur François C.

« Rencontrer les agents du service urbanisme intercommunal nous a permis de gagner du temps et d'éviter les problèmes. Ce service de proximité est vraiment réactif ce qui est agréable. Les rendez-vous se passent bien, c'est convivial. »

Madame Caroline G. et Monsieur Guillaume D.

« Même si nous sommes passés par un constructeur, le service urbanisme nous a apporté de précieux conseils sur le respect de la réglementation en matière d'urbanisme, les procédures et les délais à respecter. Le service a répondu à nos attentes et à celles de notre constructeur ».

SERVICE URBANISME

- ▶ 7 boulevard de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
- ▶ Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h & de 14h à 17h
- ▶ Tél : 05 49 76 75 95
- ▶ Email : urbanisme@cc-hvs.fr

ÉLABORER LE PLAN DE CONSTRUCTION

Il est important de faire appel à un architecte ou un professionnel avant de se lancer. D'ailleurs c'est obligatoire pour les constructions supérieures à 150 m².

LE CAUE

Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'environnement des Deux-Sèvres

Des conseils gratuits aux particuliers pour tout projet de construction, de réhabilitation, d'aménagement ou d'extension. Les architectes conseillers sauront écouter vos attentes et vous apporter les éclairages nécessaires pour que votre projet se déroule au mieux.

Des permanences se tiennent dans les locaux de la Communauté de Communes à Saint-Maixent l'École.

Sur rendez-vous uniquement.

Retrouvez toutes les dates de permanences sur le site www.caue79.fr ou en appelant le 05 49 28 06 28.

CAS PARTICULIER

Pour les projets localisés au sein d'un périmètre de protection des monuments historiques, le service urbanisme propose des permanences avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Renseignements auprès du service urbanisme.



UN GUICHET UNIQUE POUR TOUTES LES QUESTIONS DE LOGEMENT

L'ADIL 79

(Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)

L'ADIL des Deux-Sèvres est l'une des 79 ADIL du réseau ANIL/ADIL.

Créée en 1994 sur Niort sous la forme d'une association loi 1901, son équipe de juristes et de conseillers vous informe gratuitement, de façon neutre et indépendante sur toutes les questions de logement (conseils juridiques, financiers ou fiscaux, aides au logement, aides pour l'amélioration de l'habitat, offres de logement et terrains disponibles à la vente ou à la location). N'hésitez pas à les contacter.

ADIL ST MAIXENT L'ÉCOLE

- ▶ 7 Boulevard de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
- ▶ Accès par la cour principale
- ▶ Permanences : 2^e Jeudi de 9h30 à 12h & 4^e vendredi de 14h à 17h
- ▶ Tél : 05 49 28 08 08
- ▶ Email : accueil@adil79.fr www.adil79.org





RÉNOVATION

FAIRE LE CHOIX DE VALORISER ET D'AMÉLIORER SON LOGEMENT



On estime que 10 % des 1200 logements vacants inventoriés par le service urbanisme peuvent être remis sur le marché immobilier.

De nombreuses aides sont à votre disposition. Des aides nationales : des éco-prêts habiter mieux, des crédits d'impôts, des éco-prêt à taux zéro...

AIDE AUX TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le programme d'intérêt général « Habiter Mieux » est géré par l'Anah (Agence nationale de l'habitat). Il permet aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources, d'effectuer des travaux de rénovation énergétique.



Les aides possibles :

ANAH : Subvention allant de 35 à 50 % (selon le niveau de ressources) du montant des travaux HT, plafonné à 20 000 € ainsi qu'une prime « Habiter mieux » de 10 % des travaux HT (1 600 ou 2 000 € maximum) pour les travaux de maîtrise de l'énergie.

Département : Subvention de 500 à 1 000 € pour les travaux d'économie d'énergie (selon le niveau de ressources).

D'autres aides peuvent être sollicitées : Caisses de retraite, Crédit impôt en faveur de la Transition Énergétique...

Avant / Après



DES AIDES MUNICIPALES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PATRIMOINE

Pour inciter les saint-maixentais à embellir leur ville et la rendre plus agréable à vivre, la municipalité met en place une augmentation significative des différentes aides financières. Ces aides peuvent être cumulées avec les subventions versées dans le cadre de l'OPAH-RU.

MAIRIE DE SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE

- ▶ Tél : 05 49 76 13 77
- ▶ Email : services-techniques@saint-maixent-lecole.fr



REVITALISATION DU CENTRE-BOURG DE SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE

Pour retrouver du dynamisme, la commune a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat en 2014 visant la revitalisation des centres-bourgs.

Lauréate de ce dispositif expérimental, la commune travaille depuis, à l'élaboration d'un projet de centre-ville qui concerne notamment l'habitat, concrétisé par la signature d'une convention avec l'Anah le 25 octobre 2016.

L'OPAH-RU DE SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE

Des aides exceptionnelles de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de la ville sont proposées pour réaliser des travaux dans les logements du cœur de ville.

Les aides concernent le ravalement de façade, la transformation d'un rez-de-chaussée commercial en habitation, la rénovation complète d'un logement dégradé, les travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation au vieillissement ou au handicap.

À noter : Les devantures commerciales peuvent bénéficier d'aides supplémentaires avec la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre via le FISAC sous réserve d'éligibilité dans le cadre d'enveloppes financières prédéfinies.

Mandatée par la ville, l'équipe d'animation d'Urbanis, conseil en habitat et réhabilitation, est à votre écoute et vous accompagne dans toutes les étapes du montage du dossier de demande de subvention.

URBANIS

- ▶ Tél : 07 60 76 85 48
- ▶ Email : opah.saintmaixent@urbanis.fr



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LOGEMENT INDIGNE ÉLUS, TECHNICIENS ET PARTENAIRES SOCIAUX : TOUS ENGAGÉS !

Les situations de logement indigne ou de précarité énergétique peuvent avoir des répercussions multiples sur la santé, la sécurité et sur les conditions de vie des occupants. C'est pourquoi, en lien avec le département des Deux-Sèvres, la Communauté de Communes à travers le Centre Intercommunal d'Action Sociale accompagne les citoyens les plus en difficultés.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La précarité énergétique résulte de la combinaison de plusieurs facteurs : le prix de l'énergie, le niveau de ressources des ménages, la qualité de l'habitat et de l'équipement de chauffage, les pratiques des ménages.

- **Des aides financières pour impayés (charges et/ou loyer) accordées aux ménages les plus démunis du territoire**

Vos élus ont fait le choix d'accompagner les foyers les plus modestes.

Toute personne rencontrant des difficultés peut obtenir une aide financière pour le paiement de ses factures (loyer, électricité, gaz, fuel, bois, eau, téléphone).

- **La prévention « le défi des familles à énergie positive »**

Face à l'augmentation des demandes d'aides financières pour des factures d'énergie et d'eau et la hausse importante des avis de coupures électriques, il est urgent de réfléchir ensemble à notre manière de consommer.

PLUS D'INFOS :

- ▶ Centre Intercommunal d'Action Sociale Haut Val de Sèvre
- ▶ 34 rue du Prieuré
79400 Azay-le-Brûlé,
- ▶ Tél : 05 49 16 42 96
- ▶ Email : accueil@cias-hvs.fr

En partenariat avec le CRER, le territoire participe au défi des familles à énergie positive. Cette action nationale a pour objectif de réduire les consommations des ménages participants de 8 %. Une promesse de gain financier (environ 200 € d'économie par an) mais aussi une modification des comportements visant à lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre.

LUTTE CONTRE LE LOGEMENT INDIGNE

De nombreux acteurs œuvrent en Deux-Sèvres au sein du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI).

QU'EST-CE QUE L'HABITAT INDIGNE ?

« Constituent un habitat indigne les locaux ou installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé ».

À QUI S'ADRESSER ?

Dans une démarche de simplification, l'ADIL 79 est le guichet unique pour signaler un habitat indigne et déterminer les aides et accompagnements possibles pour la réalisation de travaux.



UN ESPACE INFO ÉNERGIE LE CRER

(Centre régional des énergies renouvelables)



Vous avez des questions relatives à l'habitat, à l'isolation, au chauffage et à l'eau chaude sanitaire, aux énergies renouvelables, aux bonnes pratiques d'éco-consommation, aux aides financières ?

Cette association technique indépendante et neutre vous renseigne et vous accompagne.

CRER

- ▶ 8 rue Jacques Cartier,
Zone de Baussais
79260 LA CRÈCHE
- ▶ Accès par la cour principale
- ▶ Tél : 05 49 08 24 24
- ▶ Email : accueil@crer.info
- ▶ www.crer.info



HABITAT ET ÉCONOMIE

Poids lourd du secteur économique, le marché de l'habitat au sens large est considérable. Il permet à de nombreux professionnels de vivre : entreprises du bâtiment, professionnels de l'aménagement extérieur et intérieur, architectes, maîtres d'oeuvre, cabinets d'études, agences immobilières, assurance, entreprises d'entretiens...

Sur le Haut Val de Sèvre le secteur de la construction représente **11,1 %** des entreprises et **470 emplois** soit **5,2 %** des emplois salariés. Ce sont principalement de petites entreprises et **65 %** des entrepreneurs travaillent seuls.

Leur existence et leur savoir-faire sont souvent méconnus des habitants. Fort de ce constat, la Communauté de Communes a décidé de soutenir les entreprises en organisant « **le Village des Artisans** ». La première édition a eu lieu à Pamproux le dernier week-end de septembre. L'occasion pour une quarantaine d'entreprises de participer, parfois pour la première fois, à un salon. Une seconde édition est prévue à La Crèche à la rentrée 2018.

entretien



VÉRONIQUE DUPUY
Chambre de Métiers et de l'Artisanat 79
Élue référente pour le Haut Val de Sèvre



“

• Quel est le poids du secteur construction et bâtiment sur le Haut Val de Sèvre ?

Le bâtiment est le premier secteur d'activités dans l'artisanat et le premier employeur. Il représente environ 170 entreprises sur les 459 entreprises artisanales recensées au 31 août 2017.

• Quelles sont les évolutions de ce secteur ?

Le secteur redémarre avec la reprise du marché immobilier. L'impact positif s'est ressenti par une hausse des demandes de devis et des concrétisations juste avant l'été. Les carnets de commandes sont en train de se remplir. Cependant, le secteur du bâtiment est soumis à l'environnement fiscal (taux de TVA, crédit d'impôt, CITE...) qui impacte directement son niveau d'activité.

• Quels sont les enjeux pour ces entreprises artisanales ?

Les enjeux sont de plusieurs ordres :

- Préserver une activité suffisamment diversifiée pour que les changements fiscaux n'aient pas des conséquences trop lourdes, et que les entreprises puissent se retourner. Comme dans tout secteur d'activité, la spécialisation à outrance peut être dangereuse.
- Continuer à se former, pour suivre les évolutions techniques mais aussi pour apporter du conseil aux clients, qui sont très demandeurs et de mieux en mieux informés.
- Investir dans l'apprentissage pour former les salariés qualifiés de demain.
- Investir le champ du numérique, que ce soit pour la communication, la gestion, les relations clients, etc.

”

PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT : COMMENT OBTENIR LE LABEL RGE ?

Depuis quelques années, les pouvoirs publics encouragent fortement la rénovation énergétique.

Pour l'éco-prêt à taux zéro et le crédit d'impôt transition énergétique, seuls les travaux d'amélioration et de rénovation énergétique réalisés par des professionnels titulaires d'un signe de qualité RGE (reconnu garant de l'environnement) ouvrent droit aux aides financières dans un logement ancien. Les signes de qualité RGE permettent d'identifier un professionnel qualifié pour des travaux de rénovation énergétique et dont la compétence est reconnue en matière d'efficacité énergétique.

Sur le Haut Val de Sèvre, les entreprises peuvent faire appel au CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables). Située à La Crèche, l'association est aussi un centre de formation professionnelle qualifiante. Conventionnée en Qualit'EnR, organisme de qualification dans les énergies renouvelables, elle permet aux professionnels du bâtiment d'obtenir la mention RGE.



CRER

- ▶ 8 rue Jacques Cartier, Zone de Baussais - 79260 LA CRÈCHE,
- ▶ Tél : 05 49 08 24 24
- ▶ Email : accueil@crer.info
- ▶ www.crer.info



UN NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR LES FAMILLES

**UN FUTUR CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL SE CONSTRUIT
A SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE.**

LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ EN MAI DERNIER.

Situé rue Aristide Briand, entre l'école Wilson et le gymnase David Douillet, il pourra accueillir 180 enfants de 2 ans et demi à 12 ans. L'équipe d'encadrement comptera une vingtaine d'agents.

Outre la proximité des équipements culturels et sportifs (gymnase, piscine intercommunale, médiathèque et restaurant scolaire) et la mutualisation des équipements de l'école Wilson, un plateau multi-sports lui apportera tous les atouts pour un fonctionnement adapté aux besoins des enfants, des familles et du personnel. L'ouverture est prévue en septembre 2018.

Ce nouvel équipement de près de 950 m² sur un terrain de 2018 m² doit répondre aux demandes des familles. Un lieu totalement pensé et équipé pour accueillir les enfants mais aussi les parents avec des espaces dédiés à la parentalité, 10 salles d'activités, 2 espaces évolutifs de 100 et 60 m², une cuisine pédagogique et un espace bibliothèque.

.....
**IL FONCTIONNERA PENDANT
TOUTES LES PÉRIODES DE VACANCES
(HORS VACANCES DE NOËL)
POUR LES ENFANTS
DU HAUT VAL DE SÈVRE**
.....

Sous la responsabilité de la Communauté de Communes et du service Animation-Jeunesse intercommunal, c'est le cabinet d'architecte A40 basé à BORDEAUX qui a la charge de la Maîtrise d'œuvre et du suivi du chantier.

**COÛT GLOBAL HT
1 735 572,00 € subventionné
à près de 80 %.**

Le financement porté par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre est soutenu par l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres et l'aide européenne FEADER.



SERVICE ANIMATION-JEUNESSE

- ▶ 7 boulevard de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
- ▶ Tél. 05 49 06 36 60
- ▶ Email : servicejeunesse@cc-hvs.fr

FAIRE LE PLEIN D'INFOS

VISITEZ LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE SITE INTERNET INTERCOMMUNAL VOUS DONNE UNE MULTITUDE D'INFOS SUR L'ACTUALITÉ INTERCOMMUNALE ET L'ACTIVITÉ DES DIFFÉRENTS SERVICES.

www.cc-hautvaldesevre.fr

Il vous rappelle le **fonctionnement** de la collectivité avec le conseil communautaire, les élus, les services intercommunaux, le projet de territoire.

Les **services ou compétences** ont une rubrique dédiée avec les documents téléchargeables (règlements, formulaires, tarifs, rapports et études), et les différents contacts.

Un onglet spécifique est consacré à l'**action sociale** avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Une **carte interactive** vous permet de localiser et d'obtenir les contacts des mairies, des accueils de loisirs, de l'office de tourisme, des piscines, des médiathèques, des producteurs fermiers... Elle référence depuis peu les acteurs et ressources culturels du territoire.



Pour vous faciliter la navigation, un **moteur de recherche** par mots clés vient d'être mis en place.

Vous pouvez :

- **télécharger** le magazine intercommunal, le guide de la petite enfance, le guide touristique et le dossier d'inscription aux accueils de loisirs...
- **écouter ou re-écouter les émissions de radio** réalisées par la collectivité sur D4b, ou encore consulter le catalogue des médiathèques ou encore l'annuaire des associations.

DE 500 À 1000 VISITEURS PAR SEMAINE !

Vous pouvez consulter le site sur votre smartphone ou votre tablette.

Le site est développé pour être accessible aux personnes en situation de handicap

Vous pouvez **vous inscrire à la lettre d'information** et recevoir tous les deux mois une sélection d'articles reprenant l'actualité de la collectivité ou des zooms sur les actions menées.

SUR LES ONDES

« La Dynamique territoriale » vous informe et donne la parole aux habitants.

30 minutes d'émission, diffusée 4 fois par mois sur la radio associative D4B, pour vous parler de l'intercommunalité, ses projets et ses services, des communes avec « Ma commune patrimoine et histoire », des habitants avec une interview de « femmes et d'hommes de passion », et aussi le très suivi agenda des sorties de la quinzaine.

Fréquences :

- D4B Melle 90.4
- D4B Niort 101.4

Diffusions :

- le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois à 18h10
- le 1^{er} et 3^{ème} vendredi à 13h

Retrouvez l'intégralité des émissions sur le site internet de la Communauté de Communes www.cc-hautvaldesevre.fr

SERVICE COMMUNICATION

Email : communication@cc-hvs.fr





— ANIMATIONS —

du 19 au 21 janvier :

Foire au vin chaud à **Augé**

du 27 au 28 janvier :

Jeux gonflables à **La Crèche**

4 février :

Marché en fête « *Farandole des beignets* » à **La Crèche**

19 février :

Café philo - C^{ie} La Volige
Nicolas Bonneau
à **Saint-Maixent l'Ecole**

2 mars :

Concours de manille des Aînés
à **Sainte-Eanne**

17 mars :

Pot au feu de la chasse
à **Soudan**

25 mars :

Marché en fête médiéval et
salon de la vente à domicile
à **La Crèche**

2 avril :

Cultur'jardin à **Pamproux**

De mai à août :

4 apéros concerts à **Pamproux**

11 mai :

Repas de la chasse à **Salles**

13 mai :

Concours de pétanque
à **François**

20 mai :

Foire au farci à **Souvigné**

25 mai :

Marché en fête « *Fête des mères* » à **La Crèche**

27 mai :

Vide grenier à **Salles**

2 et 3 juin :

Les 36 heures de **Nanteuil**

9 juin :

Fête de la chasse à **Soudan**

— SPORTS —

7 et 8 avril

Raid Flying Avent-Hure à **Augé**

21 mai :

Tournoi de sixte à **Exireuil**

26 mai :

Randi Etoile Gym à **Romans**

17 juin :

Rallye pédestre à **Azay-le-Brûlé**

RETROUVER L'AGENDA DES
SORTIES SUR LE SITE DE L'OFFICE
DE TOURISME : www.tourisme-hautvalde-sevre.fr

SPECTACLES

14 janvier :

Une journée autour du piano
jeune talent et récital de Shani
Diluka à **Saint-Maixent l'Ecole**

**20, 21, 26, 27, 28 janvier, 2, 3
février :**

Représentations théâtrales
amateurs le Réveil Salladin
à **Salles**

20 janvier :

« *ça va valser!* » théâtre d'images
chorégraphiques - C^{ie} Mastoc
à **La Crèche**

20 janvier :

« *Les Malédictions* » - C^{ie} La Volige
Nicolas Bonneau à **Pamproux**

20 janvier :

« *Soie de A. Barico* » nuit de la
lecture - C^{ie} J'irai marcher sur les
toits à **Souvigné**

26 janvier :

« *Défilé de haute culture* » cirque
et humour d'Helmut Von Karglass
à **Saint-Maixent l'Ecole**

27, 28 janvier et 2 février :

Représentations théâtrales
amateurs théâtre de **Romans**.

27 janvier, 2, 3 10 et 11 février :

Représentations théâtrales
amateurs les Farfadets à **François**

3 février :

« *En plein dans l'œil* » ciné concert
jeune public - Alcoléa et C^{ie}
à **Saint-Maixent l'Ecole**

4 février :

« *Ces années là - 1914-1918* »
de la Chorale Crèche N'Do
à **Pamproux**

9 février :

« *Ubu roi* » théâtre du Diamant
Noir à **Saint-Maixent l'Ecole**

10 février :

« *Julie Victor fait ce qu'elle veut* »
one women musical à **La Crèche**

16, 17, 23 et 24 février :

Représentations théâtrales
amateurs Artscènes d'**Exireuil**

21 février :

« *Perlinpinpin* » solo
chorégraphique jeune public -
C^{ie} Pic la Poule
à **Saint-Maixent l'Ecole**

1^{er} mars :

« *Le pas de Bême* » théâtre -
C^{ie} Théâtre Déplié
à **Saint-Maixent l'Ecole**

9 mars :

« *Réfugiée poétique* » danse et
théâtre visuel de Claire Ducreux
à **Saint-Maixent l'Ecole**

10 mars :

Sortie de résidence
« *reconstructions - carnet de
voyage en Pologne* » - C^{ie} La
Volige-Nicolas Bonneau
à **Azay-le-Brûlé**

10, 17, 23 et 24 mars :

Représentations théâtrales
amateurs de l'association Akro
d' scène à **Nanteuil**

11 et 18 mars :

Représentations théâtrales
amateurs Akro d' scène pour les
enfants à **Nanteuil**.

13 mars :

Concert avec les Fouteurs de joie
de la C^{ie} Des étoiles et des idiots
à **Pamproux**

16 mars :

Chanson avec Albin de la Simone
à **Saint-Maixent l'Ecole**

17 mars :

Bal country à **Exireuil**

18 mars :

« *Musique et astres* » de
l'ensemble Le Festin d'Alexandre,
concert baroque à **Pamproux**

Du 20 au 31 mars :

Festival musical départementale,
médiathèques intercommunales
de **Saint-Maixent l'Ecole** et de
La Crèche

23 mars :

« *Le script* » théâtre,
illusionnisme, mime de Rémi
Larrousse
à **Saint-Maixent l'Ecole**

25 mars :

« *Portraits ordinaires* » rencontre
avec Igor Potoczny et le club
de foot - C^{ie} La Volige-Nicolas
Bonneau à **Sainte-Néomaye**

27 mars :

« *Three Blind Mice* » concert jazz
de Felix Hunot, Malo Mazurié et
Sébastien Girardot
à **Saint-Maixent l'Ecole**

Du 30 mars au 2 avril :

Festival Bach
à Pâques Programmation sur
www.coream.org

31 mars :

Concert dans le cadre du festival
Bach à Pâques à **Pamproux**

17, 18, 23 et 24 mars :

Spectacle cabaret amateur
à **Azay-le-Brûlé**

6 avril :

« *Dommages* » hommage au
vaudeville avec Céline Groussard,
Elodie Poux et Julie Villers
à **La Crèche**

22 avril :

« *Portraits ordinaires* » rencontre
avec Fred Belly auteur et conteur
- C^{ie} La Volige-Nicolas Bonneau
à **Saint-Maixent l'Ecole**

26 au 28 avril :

Festival Voyages au cœur des
livres à la médiathèque Aqua-
Libris de **Saint-Maixent l'Ecole**

27 avril

« *Et après, c'est quoi?* » chanson-
poésie et film d'animation -
C^{ie} TC spectacle Pascal Péroteau
à **Azay-le-Brûlé**

28 avril :

« *O'bec! Chansons et coups
de bec* » avec Didier Dubreuil,
Alexandre Griffiths et Anicet
Debien
à **La Crèche**

1^{er} juin :

« *La pause musicale* » duo violon
et violoncelle de Tomoko Katsura
et Guillaume Grosbard
à **Saint-Maixent l'Ecole**

1^{er} juin :

Concert de la chorale du
collège Denfert-Rochereau à la
médiathèque de **Saint-Maixent
l'Ecole**

Du 2 au 9 juin :

« *tournée des cafés oubliés* » -
C^{ie} La Volige-Nicolas Bonneau

8 juin :

« *Déséquilibre passager* » jongleur
old-school - C^{ie} émergente (dans
le cadre de Scènes Nomades)
à **Sainte-Néomaye**

9 juin :

Gala de l'association Sundance
à **Romans**

De juin à novembre :

Prix de la Voix des lecteurs à la
médiathèque de **La Crèche**

— CINEMAS —

Saint-Maixent l'Ecole

(espace Agapit)

Cinéma chez nous :

4 à 6 séances par mois

mardi ou mercredi.

Programmation sur :

www.cinema-crpc.org

www.saint-maixent-lecole.fr

Cycle connaissance du monde

à **Saint-Maixent l'Ecole**

09/01 : l'Inde

23/01 : Londres

27/02 : Viva Argentina !

20/03 : Islande

Pamproux (espace culturel)

Tous les 15 jours

le vendredi soir

Programmation sur :

www.cinema-crpc.org

www.pamproux.fr

La Crèche (salle Henri-

Georges Clouzot)

Séances **du jeudi**

au dimanche,

films récents pour

petits et grands, VO,

art et essais.

Programmation sur :

www.allocine.fr

www.ville-lacreche.fr